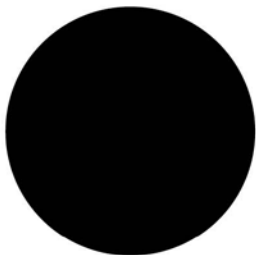


LEAP22

THE LUXEMBOURG ENCOURAGEMENT FOR ARTISTS PRIZE

4^e édition, présenté par RTL

Appel à candidatures



Introduction

Les Rotondes et RTL lancent la quatrième édition de *LEAP - Luxembourg Encouragement for Artists Prize*, créé en 2016 et qui récompense tous les deux ans un-e artiste ou groupe d'artistes issu-e-s du milieu contemporain. S'y attache une exposition collective du même nom aux Rotondes. L'édition 2022 se déroulera du 18 novembre au 4 décembre 2022. Le prix sera remis lors du vernissage, le jeudi 17 novembre 2022 à 18:00.

Le prix constitue un soutien à celles et ceux, toutes disciplines confondues dans le domaine des arts visuels, dont le talent et la vision se sont récemment démarqués et qui sont prêt-e-s à passer à l'étape supérieure. Au-delà de la récompense, le LEAP vise donc à renforcer la visibilité de l'artiste lauréat-e et à l'installer durablement dans le monde de l'art contemporain.

Qui peut participer à l'appel à candidatures ?

L'appel s'adresse à tout artiste s'étant distingué-e au cours des trois dernières années sur le plan national ou international, toutes disciplines confondues dans le domaine des arts visuels.

Les liens avec le Luxembourg peuvent être divers (nationalité, naissance, lieu de résidence et/ou de travail).

Le prix

Le prix *LEAP - the Luxembourg Encouragement for Artists Prize* vise à aider les artistes faisant preuve d'une démarche novatrice dans la création contemporaine et à soutenir le développement de leurs carrières.

Le prix, doté de 12.500 euros par RTL, est décerné après délibération d'un jury international.

Lors de la présentation de l'édition suivante en 2024, le/la lauréat-e se verra proposé-e d'exposer ses œuvres dans les locaux de RTL.

En 2016, le prix fut décerné à Sophie Jung, en 2018 à Laurianne Bixhain et en 2020 à Hisae Ikenaga.

ROTONDES
EXPLORATIONS CULTURELLES

Place des Rotondes
BP 2470 / L-1024
Luxembourg

T +352 2662 2007
F +352 2662 2020
info@rotondes.lu
TVA LU22641588

rotondes.lu

Le jury

Les membres du jury 2022 sont

Alice Motard, directrice, CEAAC, Strasbourg

Gertrud Peters, directrice artistique, KIT Düsseldorf

Frank-Thorsten Moll, directeur, IKOB, Eupen

Marc Gubbini, architecte et collectionneur à Luxembourg

Patrick Steffen, chargé de recherche et commissaire, Centre Pompidou-Metz

L'exposition

Suite à l'appel à candidatures et au processus de présélection, quatre finalistes seront retenu-e-s en vue d'une exposition commune qui se tiendra du 18 novembre au 4 décembre 2022 aux Rotondes.

LEAP - l'exposition - reflétera le niveau global des contributions, tout en accroissant de manière substantielle la visibilité du prix et, par extension, des finalistes et du/de la lauréat-e.

Un catalogue, composé de quatre catalogues individuels pour chaque finaliste sera publié à l'issue de l'exposition

Vernissage et remise du prix : Jeu 17.11.22, 18:00

Exposition : Ven 18.11 - Dim 04.12.22

Jeu + Ven >15:00-19:00, Sam + Dim >13:00-18:00, fermé du lundi au mercredi

Quand présenter sa candidature ?

L'appel à candidatures est ouvert **du lundi 25 avril au vendredi 17 juin 2022**. L'annonce de la sélection des finalistes se fera le mercredi 13 juillet 2022.

Comment participer à l'appel à candidatures ?

La candidature se fait en ligne via le formulaire accessible sous :

rotondes.lu/leap

Dans ce formulaire seront demandés

> les coordonnées complètes de l'artiste ;

> son lien avec le Luxembourg ;

> et un dossier de présentation de 12 pages au format .pdf, incluant

- un CV mettant en évidence sa carrière professionnelle

- une courte présentation de sa démarche artistique

- au moins 8 pages d'illustrations montrant principalement des pièces des trois dernières années.

À noter :

- Le jury préfère l'illustration d'une seule pièce (ou d'une seule exposition) par page ;

- Des vues montrant les pièces dans un contexte d'exposition sont très appréciées ;

- Des extraits d'œuvres vidéo ou multimédia peuvent être intégrés dans le dossier par lien internet (Vimeo, YouTube, etc.)

Date limite de réception des dossiers : **Ven 17.06.22**

En cas de questions ou pour de plus amples informations : expo@rotondes.lu

Calendrier

| | |
|--------------------------|--|
| Lun 25.04.22 | lancement de l'appel à candidature |
| Ven 17.06.22 | deadline pour la remise des dossiers |
| Mer 13.07.22 | annonce de la sélection des 4 finalistes |
| Jeu 17.11.22 | vernissage de l'exposition et remise du prix |
| Ven 18.11 - Dim 04.12.22 | exposition |

Règlement

1. Appel à candidature

L'appel à candidatures pour la 4^e édition de *LEAP* est ouvert du lundi 25 avril au vendredi 17 juin 2022.

La candidature qui se fait via un formulaire en ligne accessible sous rotondes.lu/leap comporte

- > les coordonnées complètes de l'artiste ;
- > son lien avec le Luxembourg ;
- > et un dossier de présentation de 12 pages au format .pdf, incluant
 - un CV mettant en évidence sa carrière professionnelle
 - une courte présentation de sa démarche artistique
 - au moins 8 pages d'illustrations montrant principalement des pièces des trois dernières années.

Tout dossier incomplet, ne remplissant pas les spécificités mentionnées ci-dessus ou arrivant après la date limite du 17 juin 2022 ne sera pas retenu.

La participation est gratuite.

2. Modalités de sélection

La sélection des projets retenus est effectuée par le jury sur la base des dossiers remis.

3. Annonce des artistes retenu-e-s

La sélection des 4 finalistes est annoncée aux candidat-e-s et via communiqué de presse le mercredi 13 juillet 2022.

4. Production de l'exposition

L'exposition sera présentée dans la Galerie de la Rotonde 1.

L'organisateur se réserve le choix final des œuvres, leur nombre, leur répartition et leur implantation dans l'espace d'exposition, et ce d'après la scénographie retenue. Ce choix ne peut être contesté par l'artiste.

Un forfait de 1.500€ sera versé par l'organisateur aux finalistes : il couvrira tous les frais de participation au prix et à l'exposition [défraiement (montage, vernissage, etc.) et honoraires d'artistes, frais de transport des œuvres, frais de production...]

Toutes les œuvres doivent être des originaux de l'artiste.

L'artiste garde les droits d'auteur de ses œuvres et récupère ses travaux après l'exposition.

5. Catalogue

Un catalogue constitué de 4 catalogues individuels est édité à l'occasion de l'exposition. 100 exemplaires de son catalogue individuel seront remis à chaque finaliste. Les finalistes s'engagent à fournir le matériel adéquat et nécessaire à la réalisation du catalogue (photos en bonne résolution, texte critique, CV...)

6. Communication

Par sa participation, chaque artiste accorde implicitement les droits de reproduction complète ou partielle de son/ses œuvre(s) à des fins de promotion et/ou de documentation de son travail et de *LEAP* (sites internet, catalogue, réseaux sociaux, documents destinés à la presse...).

7. Médiation

L'organisateur met en place des actions de médiation pour valoriser les artistes et leur travail auprès du public (visites guidées, visites scolaires...).

***LEAP22* est organisé par les Rotondes
et présenté par**



Partenaires institutionnels



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture



VILLE DE
LUXEMBOURG